



Separation dans location expulsion ?

Par **didou35**, le **21/03/2018** à **19:51**

Bonjour
Pouvez vous m'éclairer ?
Je suis locataire depuis decembr avec mon ami. A la base nous sommes installés ensemble car mes ressources ne suffisaient pas et ne rentraient pas dans leurs conditions.
En separation il va s'enlever du bail et moi rester dans le logement.
Peuvent ils me demander de quitter le logement meme en payant mes loyers en temps et en heures ?
MERCI

Par **Lag0**, le **22/03/2018** à **07:21**

Bonjour,
Vous n'indiquez pas clairement si vous êtes tous les deux titulaires du bail (avec clause de solidarité ou non).

Par **didou35**, le **22/03/2018** à **08:58**

Bonjour
Nous sommes tout les deux titulaires du bail avec clause de solidarité. Et ce sont uniquement mes parents qui sont garants et cautionnaires .
Merci

Par **Lag0**, le **22/03/2018** à **11:17**

Donc pas de problème, votre ami peut donner congé, le bail se poursuivra automatiquement (il ne faut rien faire) et aux mêmes conditions avec vous seule comme locataire en titre.
Votre

ami restera solidaire jusqu'au prochain renouvellement du bail ou au maximum pendant 6 mois.
Tant que vous payez correctement votre loyer, le bailleur ne peut pas vous donner congé au seul motif de vos revenus.